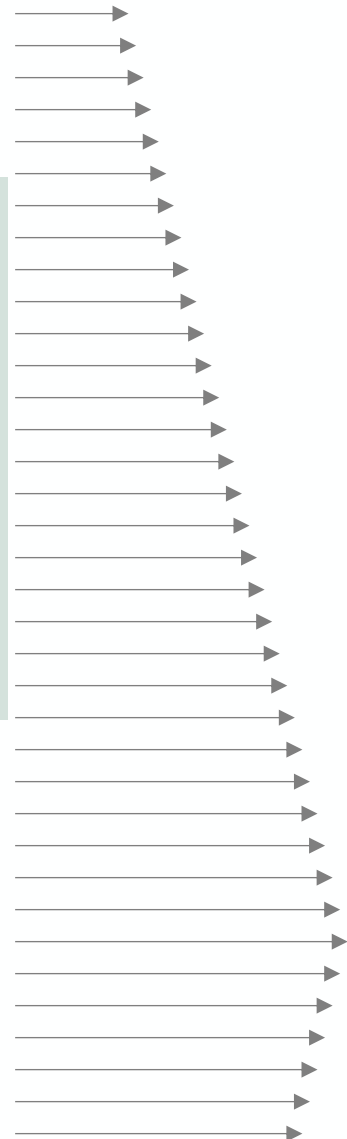




ACCM

Evaluation du Contrat de Ville et élaboration du Contrat de Ville ACCM 2024-2030

→ 2022 > 2024



La mission

Dans le contexte du renouvellement des Contrats de Ville, Passages a accompagné l'ACCM dans une démarche d'évaluation, puis de co-construction du nouveau Contrat de Ville avec l'ensemble des acteurs.

L'enjeu était d'associer les habitants, les acteurs de proximité, les partenaires institutionnels et les Villes d'Arles et de Tarascon dans la définition d'orientations partagées et priorisées. Il s'agissait également de définir un nouveau cadre d'organisation de la gouvernance et de l'animation territoriale.

Les élus souhaitaient un Contrat de Ville permettant une meilleure cohérence entre les différentes politiques publiques avec des priorités affirmées déclinées territorialisées.

La méthodologie proposée par Passages a permis une mobilisation de l'ensemble des partenaires et des opérateurs par l'animation de quatre ateliers territoriaux et de deux ateliers thématiques.

La démarche a été construite en collaboration étroite avec l'ACCM, l'Etat, les Villes d'Arles et de Tarascon et a été ponctuée par des instances de pilotage avec les élus permettant de valider les différentes étapes de la réflexion.

Les grandes orientations ont été déclinées en projets de quartier pour chaque quartier prioritaire suite aux ateliers réunissant les acteurs de proximité.

Actions & livrables

- ⇒ Rapport d'évaluation sur le Contrat de Ville.
- ⇒ Animation de 4 ateliers territoriaux avec les acteurs de proximité.
- ⇒ Animation d'ateliers sur la gouvernance et la mobilisation du droit commun.
- ⇒ Rédaction du Contrat de Ville en étroite collaboration avec l'ACCM, l'Etat et les villes.



PAS SAG ES

Participation
& transformations

